

# Assurance des Médecins Suisses

Rolf O. Heimgartner, directeur

Le 12 mai 2007 s'est tenue la 81<sup>e</sup> Assemblée ordinaire des délégués de l'Assurance des Médecins Suisses sous la présidence du Docteur J. M. Fritzsche à l'hôtel Le Montreux Palace à Montreux.

24 délégués étaient présents, ainsi que Messieurs Jakob Burkhard, directeur suppléant, Ernst & Young AG, Berne, Peter W. Möscher, actuaire, Berne, Richard Schaller, actuaire, Weissensberg (D), Fritz Jakober, gestionnaire de fortune, Glaris, et Charles Jenni, Notaire, Berne.

Le fort développement conjoncturel international au cours de l'année 2006 a poussé les banques d'émission à augmenter encore les intérêts à court terme. Ainsi les intérêts des obligations ont eux aussi légèrement progressé. Sous l'influence des intérêts encore relativement bas en Suisse, le franc suisse s'est dévalué par rapport à presque toutes les autres monnaies. Malgré une déstabilisation des bourses au début de l'été, les marchés des actions se sont développés de manière très réjouissante jusqu'en fin d'année.

Les pronostics pour l'année 2007 dévoilent la poursuite d'un développement économique dynamique et une tendance réjouissante sur les marchés financiers est escomptée.

La somme du bilan a augmenté de 13 millions en regard à celle de l'année précédente, pour passer à 1 054 533 000 francs.

Les placements en capitaux se répartissent de la manière suivante:

Titres à intérêt fixe	Fr. 515 875 000.-
Actions et fonds de placement	Fr. 70 248 000.-
Parts sur fondations de placement	Fr. 106 405 000.-
Immeubles	Fr. 196 167 000.-
Hypothèques	Fr. 112 888 000.-
Prêts sur polices	Fr. 756 000.-

Crédits d'investissement	Fr. 332 000.-
Placements à long terme	Fr. 14 000 000.-
Instruments financiers dérivés	Fr. 5 164 000.-

Les réserves mathématiques ont progressé de Fr. 11 616 585.- par rapport à l'année dernière et atteignent ainsi Fr. 1 037 802 449.-.

L'Assemblée des délégués approuve à l'unanimité le rapport de gestion, le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2006 et accorde sa décharge au Comité du Conseil d'administration, au Conseil d'administration et à la Direction, pour la gestion de l'exercice écoulé.

Se ralliant à la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée des délégués décide, à l'unanimité, de répartir le bénéfice d'exploitation restant après bonification et répartition aux réserves, soit Fr. 683 268.-, de la manière suivante:

Attribution aux réserves légales	Fr. 670 000.-
Attribution au fonds de secours	Fr. 13 268.-
	<u>Fr. 683 268.-</u>

Pour la période allant de l'Assemblée des délégués de l'année 2007 jusqu'à l'Assemblée des délégués de l'année 2008 l'organe de révision suivant a été élu: Ernst & Young AG, Berne, en tant qu'organe de révision.

En outre, l'Assemblée des délégués a validé deux modifications statutaires nécessaires pour l'adaptation à de nouvelles prescriptions légales.

Ainsi notre entreprise s'intitulera désormais «Assurance des Médecins Suisses société coopérative». De même, sur la base de l'ordonnance sur la surveillance, la possibilité a été donnée à des non-coopérateurs d'être élus au sein du Conseil d'administration.



Correspondance:  
Assurance des Médecins Suisses  
Länggassstrasse 8  
CH-3000 Berne 9  
tél. 031 301 25 55  
fax 031 302 51 56  
[versa@versa.ch](mailto:versa@versa.ch)  
[www.versa.ch](http://www.versa.ch)